



I B P T

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1 candidat pour la quatrième autorisation 3G

Bruxelles, le 29 avril 2011 – Le 15 mars 2011, l'IBPT a lancé un appel aux candidats pour l'acquisition de droits d'utilisation dans la bande 2,1 GHz (une autorisation 3G). Aujourd'hui, l'IBPT a reçu 1 candidature.

En 2001, quatre autorisations dans la bande 2,1 GHz (autorisations 3G) avaient déjà été mises aux enchères. Trois opérateurs disposent depuis lors d'une autorisation 3G en Belgique : Belgacom, Mobistar et KPN Group Belgium. En plus de la disponibilité immédiate de spectre dans la bande 2,1 GHz, un nouvel opérateur 3G a en outre la possibilité d'acquérir du spectre dans les bandes 900 MHz et 1800 MHz en vue d'une utilisation à partir du 27 novembre 2015.

Un appel aux candidats avait été lancé le 15 mars 2011. Les opérateurs intéressés avaient la possibilité de déposer leur candidature auprès de l'IBPT jusqu'à 10 heures ce matin.

L'IBPT a reçu 1 candidature. L'IBPT va maintenant étudier cette candidature de plus près. La notification de la recevabilité de cette candidature suivra dans les prochaines semaines.

A l'automne, des autorisations seront également mises aux enchères dans la bande 2,6 GHz (autorisations 4G). Actuellement, aucun opérateur ne dispose encore d'une autorisation 4G en Belgique.

L'octroi des droits d'utilisation est réglé par la loi relative aux communications électroniques et conformément aux arrêtés royaux 3G et 4G. Le site Internet www.auction2011.be contient toutes les informations utiles concernant le déroulement des mises aux enchères.

Pour de plus amples renseignements:

Dirk Appelmans
Porte-parole
Tél.: 02 226 87 67

Plus d'infos: www.ibpt.be

IBPT

Ellipse Building - Bâtiment C - Boulevard du Roi Albert II 35

1030 Bruxelles

Tél. 02 226 88 88

Fax 02 226 88 77

info@ibpt.be